

PARIS-CANADA

Organe Hebdomadaire des Intérêts Canadiens & Français.

FRANCE

PRIX DU NUMÉRO: 25 Centimes | ABONNEMENTS: Un an, 12 fr. 50

Émile GIROUARD, ADMINISTRATEUR

DIRECTEUR: HECTOR FABRE

BUREAUX, 10, rue de Rome, Paris.

CANADA

PRIX DU NUMÉRO: 5 Centimes | ABONNEMENTS: Un an, \$ 2.50

S. MARCOTTE, AGENT GÉNÉRAL, QUÉBEC

LA

SAINT-JEAN-BAPTISTE A PARIS

Le banquet. — Double toast. — Discours de M. Hector Fabre. — Discours de M. Lefavre. — Discours de M. de la Porte. — Correspondance. — Compte rendu de la presse. — Statuts de la Société nationale Canadienne-Française Saint-Jean-Baptiste de Paris. — Liste par ordre alphabétique des membres de la Société.

Notre fête nationale a été célébrée pour la première fois à Paris, avec un succès que des adhésions nombreuses et empressées nous avaient fait prévoir dès le début. Pour la première fois, le 24 juin, les Canadiens présents à Paris, ont pu s'asseoir dans un banquet national, au milieu des amis que le Canada compte maintenant en France et dont le nombre et la qualité marquent éloquentement les progrès accomplis dans le sens du rapprochement des deux pays.

La Société nationale Canadienne-Française Saint-Jean-Baptiste, fondée le même jour, les réunira désormais par un lien fraternel et, groupant les bonnes volontés et les efforts de chacun, elle poursuivra la mission patriotique que les Sociétés-sœurs d'Amérique accomplissent depuis un demi-siècle pour le bon renom et la grandeur de la nationalité française. Désormais la grande loi de solidarité nationale sera comprise et pratiquée des deux côtés de l'Atlantique.

Les Canadiens qui ont si cruellement senti les malheurs de la France, témoignent assez de leur foi et de leur espoir dans un avenir de réparation et de justice: Les Français apprendront, à leur tour, les luttes et les sacrifices des Canadiens pour reconquérir et garder leur autonomie et l'usage officiel de la langue et des lois nationales. Ils leur seront reconnaissants du prestige qu'ils ont ainsi donné au nom français. Les temps héroïques et guerriers ont pris fin depuis plus d'un siècle en Amérique pour la France et l'Angleterre. Leurs drapeaux y sont, là du moins, à jamais réconciliés.

La constitution de la Confédération du Canada est pour les deux races associées un pacte fidèlement et loyalement observé. L'étranger européen, dès ses premiers pas, peut en contempler le symbole à Québec dans le monument élevé à la gloire commune de Wolfe et de Montcalm, monument à coup sûr unique dans le monde.

C'est donc un avenir de travail, de progrès, de colonisation de nouveaux territoires, de développement commercial et industriel, un avenir de paix et de prospérité qui s'ouvre aujourd'hui, et dans lequel le programme de la Société nationale Canadienne-Française Saint-Jean-Baptiste de Paris trouve sa place naturelle.

LE BANQUET

La première Société Saint-Jean-Baptiste fut fondée en 1834, à Montréal, dans un banquet qui eut lieu dans un jardin, le « jardin de Macdonald », dont le nom si souvent rappelé depuis est devenu célèbre au Canada. La terrasse du Gymnase, dépendance du restaurant Marguery, garnie à profusion d'arbustes et de fleurs et recouverte d'une tente, véritable jardin suspendu, rappelait d'une manière frappante au souvenir des Canadiens présents, le berceau de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le « jardin de Macdonalds » a depuis longtemps disparu et la Saint-Jean-Baptiste a été célébrée à Montréal, cette année, par un banquet servi dans une des nefes de la cathédrale en construction. La France y était brillamment représentée par M. G. Dubail, consul général de France et par M. l'amiral Humann, commandant de la station de Terre-Neuve.

A défaut d'un téléphone suffisant pour transmettre la voix même des convives des deux banquets, — lacune qu'il ne faut pas désespérer de voir combler, — des câblesgrammes de compliments et de félicitations ont été échangés.

M. Hector Fabre, O. *, C. M. G., ancien sénateur, commissaire général du Canada à Paris, présidait, ayant à sa droite M. A. Lefavre, O. *, ministre plénipotentiaire, ancien consul général de France à Québec, et à sa gauche M. Chevalier, O. *, ministre plénipotentiaire, ancien consul de France à Québec; M. de la Porte, député, ancien sous-secrétaire d'État aux colonies; l'honorable A. Lacoste, sénateur; M. G. de Molinari, *, membre correspondant de l'Institut; M. le juge Rainville; M. G.-A. Drolet, *, M. J.-H. Thors, *, sous-directeur de la banque de Paris et des Pays-Bas; M. Lucien Bonaparte-Wyse, *, M. Edouard Marbeau, *, *, *, ancien auditeur au Conseil d'État, directeur de la *Revue française*; M. A. Branchaud, avocat; baron Jules de Hauff; Alexis Delaire; baron Étienne Hulot; F. Faure, notaire; M. Paul Daubrée;

M. Joseph Marmette, membre de la Société royale du Canada; M. J. Cornély, du *Matin*; M. de la Brière, *, du *Gaulois* et de la *Gazette de France*; M. Nougès, du *Figaro*; M. Louis d'Hurcourt, du *Temps*; M. R. Crawford, correspondant du *Daily-News* de Londres; M. Léon Barat, du *Journal d'Amiens*; M. Georges Demanche, rédacteur en chef de la *Revue française*; M. Paul Marbeau; M. de la Vallée, du *Soleil*; M. Le Brun, ingénieur; M. Henri Monlun; M. Masson; le docteur Carpentier-Méricourt fils; le docteur A. Joyal; M. Frédéric Allain, avocat à la Cour d'appel; M. Hector Champagne, avocat; M. G.-A. Verrault; M. Ph. Hébert; M. Charles Huot; M. Pierre Broussain; M. Hector Drollet; M. Henry Boisseau; M. S. de Teil; M. Alex. Hunter; M. Arthur E. Valois; M. Emile Girouard, administrateur du *Paris-Canada*; M. Paul Fabre; M. Foursin.

Le champagne ayant rempli tous les verres, le Président se lève et porte un

DOUBLE TOAST

Messieurs,

J'ai un premier et double toast à vous proposer. Je demande à nos amis de France de boire à la santé de S. M. la Reine d'Angleterre. Parmi les grands faits de ce règne à jamais mémorable et qui touche à son apogée, il en est un qui, pour nous Canadiens, domine tous les autres. Lorsque la Reine Victoria est montée sur le trône, il y a cinquante ans, le Canada était divisé, la lutte se poursuivait entre Français et Anglais, la conquête suivait son cours. Aujourd'hui nous sommes en pleine possession de notre autonomie. On chercherait en vain quelle liberté on nous refuse, quel droit on nous conteste. Le Canada français est libre dans le Canada libre.

C'est donc par reconnaissance pour ce qu'elle a fait pour nous, que je vous demande de boire à la santé de Notre Gracieuse Souveraine.

Je demande en même temps à mes amis Canadiens de boire à la santé de M. le Président de la République. Sur nous, il ne règne ni ne gouverne, et nous n'attendons de son pouvoir le dénouement d'aucune crise, même ministérielle; ce qui agite l'Élysée, le Palais-Bourbon, le Luxembourg, nous échappe; mais au-dessus de ces monuments fameux, on voit s'élever la France et c'est elle que, de tout cœur, nous saluons.

Messieurs: à S. M. la Reine d'Angleterre,

à M. le Président de la République.

Ce double toast dont l'originalité couvrait un sentiment si délicat, fut accueilli par des salves d'applaudissements qui montraient bien qu'on en avait compris toute l'harmonie.

Puis les deux santés ayant été bues avec un égal enthousiasme, le Président reprend la parole.

DISCOURS DE M. HECTOR FABRE.

Messieurs,

Avant de proposer le deuxième et dernier toast, je dois tout d'abord vous remercier tous d'avoir accueilli de si grand cœur le projet de fonder à Paris une Société nationale Canadienne-Française. Il n'y a pas là-bas un Canadien qui, en ce moment même, ne soit ému à cette pensée que tandis qu'il célèbre la Saint-Jean-Baptiste sur le sol qu'il a conservé, on la célèbre aussi en France, au foyer même de la nationalité ; car nous qui nous souvenons toujours, nous sommes touchés par dessus tout qu'ici, près du cœur de la patrie, on se souvient encore ! (Applaudissements.)

Les adhésions sont venues de toutes parts ; toutes les opinions s'unissent et se confondent dans une même pensée patriotique, dans un même sentiment canadien ; c'est que, si divisés que vous soyez, vous êtes aussitôt unis lorsqu'on vous rappelle les pays qui, quoique séparés de vous, vous restent fidèles. Parmi nos adhérents, deux noms, les derniers et les plus glorieux de votre histoire au Canada : Montcalm et Lévis. Plus près de nous, le général Boulanger le général de Charette (*Bravos*) qui, tous deux, sont venus au Canada et y ont été accueillis avec un enthousiasme qu'ils n'ont pas oublié. Ils seraient venus ensemble qu'ils n'en eussent été que plus acclamés. (*Bravos*.) Dans tout Français qui nous visite, nous voyons la France qui, pour un instant, nous revient. (Applaudissements.)

Ces adhésions et tant d'autres me donnent la preuve que je ne me suis pas trompé en pensant que le moment était venu de créer un lien, un point de ralliement entre les Français du Canada et nos amis de France, ceux que nous aimons à appeler les Canadiens de France. (Double salve d'applaudissements.)

A ceux qui sont attachés avant tout au passé, nous disons : Venez chez nous, nous datons des temps que vous regrettez.

A ceux qui se sentent attirés par l'avenir, nous disons : Chez nous, vous trouverez la France de demain, celle qui, seule et par elle-même, s'est reconquise.

Au jour que nous célébrons, Messieurs, à la France et au Canada unis de cœur. (Applaudissements répétés.)

DISCOURS DE M. LEFAIVRE.

Dans une brillante improvisation que nous n'avons pu malheureusement recueillir en entier, M. Lefavre rappelle avec émotion les principaux événements de sa carrière consulaire au Canada. Il fait l'éloge de M. Fabre et par un rapprochement très éloquent et vivement applaudi, il définit l'action parallèle des deux représentants de la France au Canada et du Canada en France ; il en démontre les résultats remarquables et bien dignes d'inspirer confiance dans le progrès des relations si heureusement renouées entre les deux pays.

Il termine en portant la santé de M. le Commissaire général du Canada.

Après M. Lefavre, M. de la Porte, ancien sous-secrétaire d'État aux colonies, prononce le discours suivant :

DISCOURS DE M. DE LA PORTE.

Messieurs,

Cette fête ne peut se terminer sans que l'un de ceux que M. Fabre appelait, il n'y a qu'un instant, d'une expression vraiment heureuse et touchante, les Canadiens de France, soit venu, en réponse à ses cordiales paroles, se faire l'interprète des sympathies de tous pour nos compatriotes du Canada.

Quelques-uns de nos amis me demandent de prendre la parole en leur nom. Je m'y résous sans peine, croyant qu'il n'est pas besoin d'appât pour exprimer les sentiments qui font vibrer le cœur de chacun de nous. (*Marques d'assentiment général.*)

Que de noms qui nous sont chers ne pourrais-je pas citer depuis Jacques Cartier et le Saintongeais Champlain, jusqu'à des dates plus récentes !

Nous aimons le Canada pour les souvenirs du passé ; nous l'applaudissons pour son rapide développement, favorisé par ses libres institutions et pour l'avenir resplendissant qui s'ouvre devant lui. Les Canadiens-Français étaient à peine quel-

ques centaines au début du dix-septième siècle ; ils n'étaient encore qu'environ soixante mille au milieu du siècle dernier ; ils se chiffrent aujourd'hui par centaines de mille, je devrais plutôt dire par millions. C'est bien, en effet, deux millions de Français que l'on compte déjà dans le Canada lui-même et sur ses frontières. (Applaudissements.)

Notre race, dit-on, attachée obstinément au sol natal où elle s'accroît avec lenteur, ne réussit pas à peupler les régions nouvelles. L'exemple du Canada est là pour prouver le contraire. Tandis que la vieille France voit, pour ainsi dire, sa population limitée par le territoire, au Canada, nos compatriotes, placés en face d'immenses espaces qui sollicitent leur travail, y débordent avec une merveilleuse rapidité. Chaque instant qui s'écoule fait surgir des cités nouvelles dans des contrées qui, la veille, semblaient devoir être à jamais protégées par la distance contre la civilisation. (Applaudissements.)

Ce ne sont pas seulement les livres qui nous disent ces progrès, et les récits de voyage qui en témoignent. Pour se former une idée, incomplète sans doute, de la grandeur industrielle et agricole du Canada Français, il suffisait de visiter, l'an dernier, l'Exposition Coloniale de Londres. J'en ai gardé, à double titre, un excellent souvenir, puisque j'y ai rencontré M. Fabre. C'est à cette première bonne fortune que je dois celle de me trouver aujourd'hui au milieu de vous. Mon ambition, vous l'avouerez-je ? va plus loin encore, et ne sera complètement satisfaite que quand j'aurai pu parcourir à mon tour, cet admirable pays que savent si bien faire aimer tous ceux qui le représentent ce soir à cette table. Je bois, Messieurs, aux Français du Canada (Applaudissements redoublés) !

La plus grande cordialité et le plus joyeux entrain n'ont cessé de régner. La température agréable, un emplacement exceptionnel, la qualité exquise des vins et des mets servis, tout concourait à donner à la réunion, un cachet de bonne humeur et de bien-être qui se manifestait par l'animation et la gaieté des conversations particulières.

Au milieu de cette fête, exclusivement nationale, chacun se trouvait en confiance et charmé de l'occasion de pouvoir — entre gens de bonne compagnie, que trop de causes divisent ordinairement — s'entretenir d'un objet également cher à tous les cœurs.

Après le Canada, le personnage le plus complimenté a été M. Marguery, qui avait, à tous les mérites qui ont fait la grande réputation de sa maison, ajouté un grain de sentiment dans la composition du menu. Il était visible qu'en faisant le banquet canadien, M. Marguery s'était mis à l'unisson et avait entendu surtout faire une affaire de patriotisme.

CORRESPONDANCE

Communication a été donnée à la réunion des lettres suivantes :

Paris, le 21 juin 1887.

Monsieur,

J'ai été très touché que M. le Commissaire général du Canada ait bien voulu penser à moi pour être membre de la Société nationale Canadienne-Française Saint-Jean-Baptiste. Les souvenirs qui me lient à tout ce qui est Canadien sont trop vivants dans mon cœur, pour que je ne sois très flatté de voir mon nom à côté du nom des descendants de ceux pour lesquels mon arrière-grand-père a versé son sang.

Ma santé est si mauvaise qu'il ne me sera pas possible d'assister au banquet du 24 juin. Soyez assez aimable pour faire agréer à mes chers compatriotes Canadiens mes regrets si profonds, et leur dire que je serai de cœur au milieu d'eux.

Veillez, Monsieur, recevoir l'expression de mes sentiments les plus distingués et les meilleurs.

MARQUIS DE MONTCALM.

Chambre des Députés

Paris, le 23 juin 1887.

Monsieur,

Votre lettre du 21 ne m'a été remise qu'à mon retour de la courte absence dont je vous parlais lors de votre visite du 21 chez moi. Je suis arrivé seulement à midi aujourd'hui, et je vous envoie

mon adhésion à votre Société dans les conditions énoncées par le numéro du journal *Paris-Canada* du 16 juin 1887, que vous avez bien voulu me faire parvenir. Je regrette mon impossibilité d'assister au banquet du 24 courant, et, si vous le jugez à propos, veuillez y donner connaissance de mes excuses et de mes regrets.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

COMTE DE LÉVIS-MIREPOIX.

Paris, le 19 juin 1887.

Cher Monsieur,

Je ne pourrai à mon grand regret assister à l'assemblée générale du 24 juin, jour de la fête nationale des Canadiens-Français. Mais je tiens à vous envoyer mon adhésion et à vous féliciter chaleureusement de votre initiative. En fondant à Paris la Société nationale Canadienne-Française, vous créez un nouveau lien entre nous et les Français d'Amérique dont j'ai pu constater il y a quelques années la profonde affection pour leur patrie d'origine.

Veillez donc, puisque le deuxième article de vos statuts le permet, m'inscrire au nombre des membres de cette société et accepter ma cotisation dont le montant est ci-inclus.

Recevez, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments de bien cordiale sympathie pour vous et votre œuvre.

GÉNÉRAL BOULANGER.

La Basse-Motte, 14 juin 1887.

Monsieur,

J'ai gardé de la vieille France un trop cher souvenir pour que je n'accepte pas l'honneur que vous voulez bien me faire en m'appelant au milieu de vous.

J'ai prié M. le Marquis de Bassano de vouloir bien être mon interprète auprès de vous, mais je crains qu'il n'ait reçu la lettre trop tard, car je sais qu'il devait partir.

Veillez donc m'accepter comme membre de la Société nationale Canadienne-Française Saint-Jean-Baptiste. Il me sera impossible d'assister au banquet ; n'habitant pas Paris, je ne puis m'engager, étant de plus obligé de partir prochainement pour l'étranger. Veuillez toutefois me permettre d'envoyer, avec ma cotisation, la somme fixée pour le banquet.

Veillez croire, Monsieur, à mes sentiments les plus dévoués.

CHARETTE.

Séant.

Paris, 23 juin 1887.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et par laquelle vous me faites connaître la fondation de la Société nationale Canadienne-Française Saint-Jean-Baptiste de Paris. Vous m'invitez en même temps à en faire partie. J'accepte cet honneur avec empressement.

Quant au banquet qui suivra votre réunion, je suis obligé pour cette fois de m'absenter. J'irai, si vous le voulez bien, vous en témoigner de vive voix, mes regrets.

Veillez, Monsieur, présenter mes hommages à Monsieur le Commissaire-général du Canada et agréer pour vous l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

E. DUCLERC.

Chambre des députés.

Paris, 23 juin 1887.

Mon cher Foursin,

Je vous renouvelle mon adhésion à la Société nationale Canadienne-Française dont vous êtes le secrétaire. Il me sera impossible, à mon grand regret, d'assister demain au banquet dans lequel M. le Commissaire-général du Canada, Président, déclarera la société définitivement constituée ; mais je ne m'en associerai pas moins étroitement aux vœux que formeront nos amis Canadiens et Français réunis pour le succès de l'œuvre patriotique si bien définie par l'article I des statuts. Œuvre patriotique par excellence, en effet, que celle qui consiste à rechercher dans l'histoire du Canada tant de faits glorieux qui sont des pages détachées, et trop oubliées, de notre histoire nationale ; à étudier les conditions économiques d'un pays qui se développe si admirablement sous un régime de paix et de liberté et aux destinées duquel nous ne pouvons rester insensibles, car le drapeau anglais, au Canada, abrite à la fois des sujets loyaux et de fidèles enfants de la France.

A vous bien cordialement,

E. RIOTTEAU,
Député de la Manche.

Chambre des Députés.

Paris, le 22 juin 1887.

Monsieur le Secrétaire,

J'aurai le regret de ne pouvoir assister au banquet du 24. Mais je vous envoie, avec le plus grand plaisir, mon adhésion à la Société Canadienne-Française. Permettez-moi d'adresser mes sincères félicitations à ceux qui ont eu l'heureuse idée de la fondation de cette société. Je forme des vœux pour leur succès et j'ai le plus vif désir d'y contribuer dans la mesure de mes moyens.

Je profite de l'occasion que j'ai de vous écrire pour vous remercier de l'envoi du *Paris-Canada*. C'est une des feuilles que je lis avec le plus de soin et le plus d'intérêt.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire, et transmettre à nos collègues de la Société Canadienne-Française l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

FERNAND FAURE,
Député de la Gironde.

Chambre des Députés.

Paris, le 22 juin 1887.

Monsieur,

Je reçois à l'instant votre lettre et je m'empresse d'y répondre en vous adressant mon adhésion à la Société nationale Canadienne-Française Saint-Jean-Baptiste de Paris.

Je viens, malheureusement, d'être frappé d'un grand deuil, ayant perdu mon père il y a à peine un mois; dans ces conditions, je ne saurais assister au banquet d'après-demain et je vous prie d'en exprimer mes très vifs regrets à M. Fabre.

Veillez agréer, Monsieur, mes civilités empressées.

HENRI MARMONIER,
Député du Rhône.

Chambre des Députés.

Paris, le 20 juin 1887.

Monsieur,

Je n'ai pas pu répondre plus tôt à l'aimable invitation que vous avez bien voulu me faire. Je suis tout Canadien et je m'inscris avec plaisir et gratitude dans votre association; malheureusement je ne puis pas assister au banquet de la Saint-Jean et je vous prie d'agréer, avec mes excuses, mes regrets et mes remerciements, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

LOUIS PASSY,
Député de l'Eure.

Dimanche.

Cher Monsieur,

De tout cœur ma cotisation annuelle et ma constante sympathie à la Société Saint-Jean-Baptiste.

XAVIER MARMIER.

Ce 10 juin 1887.

Cher monsieur,

Je viens de recevoir votre circulaire relative à la Société Saint-Jean-Baptiste de Paris. Je suis très-heureux de voir arriver à bon terme, l'éclosion de cette idée d'une Société Canadienne à Paris, vous pouvez, de toute façon, compter sur moi.

E. RAMEAU DE SAINT-PÈRE.

Cher Monsieur,

Je suis trop attaché de cœur et de dévouement à votre terre canadienne et à des Canadiens éminents que je suis fier d'avoir pour amis, pour n'être pas des premiers à répondre à votre appel. Je suis heureux de faire partie de cette Association franco-canadienne que vous fondez demain et je regrette, en raison d'une indisposition assez grave, de ne pouvoir aller fêter avec vous la Saint-Jean et boire à la prospérité de notre Société naissante et à la grandeur de votre patrie, qui me semble un peu la mienne.

Agreez, je vous prie, cher Monsieur Fabre, mes sentiments les plus sincères, les plus profonds et les plus dévoués.

Jules CLARETIE.

23 juin.

Mon cher Monsieur Fabre,

Je vous remercie d'avoir bien voulu penser à m'envoyer l'avis de la formation d'une société canadienne de Saint-Jean-Baptiste à Paris. Je serai toujours très heureux de conserver des relations suivies avec notre cher Canada et les aimables Canadiens. Comptez donc sur moi et sur mon concours le plus dévoué.

Tous mes compliments pour votre nomination d'officier de la Légion d'honneur.

Bien cordialement à vous.

SKSMAISONS.

Plamanville, 13 juin 1887.

Monsieur,

Je vous prie de vouloir bien m'inscrire au nombre des membres de la Société nationale canadienne française Saint-Jean-Baptiste de Paris.

A mon grand regret, il me sera impossible d'assister à la réunion et au banquet du 24 juin, car je pars à l'instant pour la Normandie, où je resterai une huitaine.

Agreez, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Ch. DE BONNECHOSE.

23 juin 1887, au matin.

Ce 23 juin 1887.

Monsieur,

A mon retour d'une absence de quelques jours, je trouve votre lettre et l'invitation pour la Saint-Jean. Je regrette infiniment de n'avoir pu me joindre à vous en cette circonstance. Vous pouvez être sûr que ce sera avec le plus grand plaisir que je ferai partie de l'Association. Je vous prie donc de vouloir bien me compter parmi ses adhérents. Je préfère me libérer en une fois et vous verser, quand vous le voudrez, la somme de 100 francs.

Croyez bien, Monsieur, à ma considération très distinguée.

Le duc DE BLACAS.

Paris, 22 juin 1887.

Monsieur,

Je viens d'écrire à M. Hector Fabre pour lui dire les raisons de famille, qui, à mon grand regret, m'empêcheront d'assister à la réunion du 24 de ce mois. Mais je vous prie de m'inscrire parmi les membres de la Société de Saint-Jean-Baptiste de Paris, et j'espère bien être, à l'avenir, assidu à ses réunions. J'ai pu trop bien apprécier, au Canada, l'action considérable qu'elle exerce pour le maintien de la nationalité française et de la religion catholique; pour ne pas souhaiter vivement que les amis français du Canada se groupent, à Paris, sous le même drapeau.

Ci-inclus dans ma lettre une cotisation de 3 fr., pour l'année courante et, en attendant que j'aie le plaisir de vous rencontrer, je vous prie de croire, Monsieur, à toute ma considération.

Claudio JANNET.

Paris, le 22 juin 1887.

Monsieur,

Atteint depuis deux mois d'une bronchite assez grave, je regrette de ne pouvoir me rendre au banquet du 24 juin, jour de la fête nationale des Canadiens-Français, auquel vous me faites l'honneur de me convier.

Mais je suis heureux de vous envoyer ma cotisation de cinq francs pour être membre de la si honorable société des Canadiens-Français.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

J. BERTAL.

Paris, le 23 juin 1887.

Cher Monsieur,

Je ne pourrai, à mon grand regret, assister à votre banquet demain 24, mais je vous prie, en ma qualité de Normand quasi Breton de m'inscrire parmi les adhérents à votre société canadienne-française.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. LEMERRE.

Paris, 22 juin 1887.

Cher Monsieur,

Je ne puis qu'applaudir à la fondation d'une succursale métropolitaine de la Société de Saint-Jean-Baptiste. Je serai très charmé d'en faire partie et je vous prie de m'inscrire au nombre des convives du banquet d'inauguration. Ce sera pour moi une excellente occasion de renouveler connaissance avec mes anciens compagnons de voyage du *Danara* et de vous serrer la main. Votre bien dévoué,

G. DE MOLINARI.

Vendredi, 24 juin 1887.

Mon cher Fabre,

Me voilà subitement empêché d'aller à la réunion de ce soir.

C'est plus qu'un regret, car je me faisais une fête de ces quelques heures passées avec vous et vos compatriotes, qui m'auraient reporté au temps jadis.

J'irai, du moins, vous demander des nouvelles un jour prochain.

Je vous serre cordialement la main,

E. MASSERAS.

Saint-Hippolyte-du-Fort, 15 juin 1887.

Mon cher Monsieur Foursin,

J'adhère de tout cœur à l'idée de la création d'une Société Saint-Jean-Baptiste à Paris, et je vous adresse le montant de ma souscription annuelle. Je vous félicite vous et tous les Canadiens de Paris et de France, d'avoir eu une si patriotique idée. Rien ne pouvait m'être plus sensible que de pouvoir y contribuer pour une part si minime qu'elle soit. Recevez donc tous mes meilleurs souhaits et mes vœux les plus sincères pour le succès de votre jeune société.

Je regrette de ne pouvoir me rendre à Paris, pour assister au banquet. J'espère être plus heureux l'année prochaine.

Recevez, mon cher camarade, l'assurance de ma sincère amitié.

CHARTRAND,

Lieutenant au 3^e zouaves.

Aix, 13 juin 87.

Cher Monsieur,

Je m'empresse de vous envoyer mon adhésion au projet de fondation à Paris d'une société canadienne-française Saint-Jean-Baptiste. Dès que la société sera constituée, je vous ferai parvenir le montant de ma souscription.

J'aurais désiré pouvoir assister à la réunion qui aura lieu le 24 de ce mois et au banquet qui la suivra. Des raisons de famille me font retarder mon voyage annuel à Paris. Je le regrette, car cela m'eût permis de faire la connaissance de Monsieur le Commissaire général du Canada et de le féliciter de la distinction si méritée qu'il vient d'obtenir et à laquelle tous les amis de l'autre France ont applaudi. J'aurais été heureux en même temps de serrer la main de Monsieur Louis Fréchette et peut-être d'entendre une œuvre nouvelle de l'aimable poète canadien, pour lequel je garde les sentiments de la plus sympathique admiration.

Veillez agréer, cher Monsieur, mon meilleur souvenir.

E. PERROTIN.

Rouen, 17 juin 1887.

Monsieur,

J'ai, conformément à notre règlement, résigné aux mains d'un successeur mes pouvoirs, fort peu étendus d'ailleurs, de président de la Société normande de géographie, titre sous lequel Monsieur Fabre a bien voulu m'inviter à faire partie de la Société Canadienne-Française fondée sous ses auspices.

Je ne reste pas moins attaché aux souvenirs qui unissent l'ancienne et la nouvelle France et serai heureux de figurer parmi les honorables membres de l'association dont le but n'est autre que le maintien des liens d'amitié du Canada et de notre cher pays.

Soyez donc assez bon, Monsieur, pour inscrire mon adhésion à votre projet et veuillez agréer avec mes regrets de ne pouvoir me rendre à Paris l'assurance de ma considération très distinguée.

J. FELIX.

18 juin 1887.

Monsieur,

J'ai reçu la circulaire de l'honorable M. Fabre et je suis très heureux d'adhérer à la nouvelle Société Canadienne-Française.

En vous adressant le montant de ma cotisation, je vous prie de croire aux vœux que je fais pour l'entière réussite d'une œuvre aussi sympathique. Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sincères sentiments.

JUSSERAND.

Paris, le 11 juin 1887.

Cher Monsieur,

Je viens de recevoir votre circulaire me faisant part de la fondation, à Paris, d'une Société canadienne-française Saint-Jean-Baptiste. Je ne puis qu'applaudir, pour ma part, à cette fondation qui est le lien que quelques-uns d'entre nous cherchaient à établir, destiné à mettre en rapports plus directs Canadiens et Français.

Vous connaissez trop mes sympathies à l'égard des Canadiens-Français, et l'excellent souvenir que j'ai rapporté de la Nouvelle-France, pour douter un instant de mon adhésion. Je vous prie donc de vouloir bien me considérer comme membre de la nouvelle Société et je me fais un point d'honneur de figurer au nombre des premiers adhérents.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Georges DEMANCHE.

Ce 19 juin 1887.

Monsieur,

Je regrette de ne pouvoir pas assister au banquet qui aura lieu le 24 courant; mais je m'empresse de vous envoyer mon adhésion à la Société nationale Canadienne-Française Saint-Jean-Baptiste de Paris. Je verserai ma cotisation aussitôt que j'aurai reçu avis de le faire.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Paul LAFFITTE.

Monsieur,

Je vous prie, Monsieur, de bien vouloir me faire agréer comme membre de la Société Franco-Canadienne de Saint-Jean-Baptiste. Ma cotisation est jointe à ma lettre. Je ne pourrai, à mon grand regret, assister tantôt à votre banquet; ce sera pour l'an prochain. D'ici là j'espère vous donner des marques sensibles de mon ardente amitié pour votre cher pays.

Veillez agréer, Monsieur, mes très sincères et très respectueuses félicitations pour votre promotion dans la Légion d'honneur.

Et me croire votre serviteur.

A.-L. LEROY.

24 juin 1887.

Cher Monsieur,

Je viens d'être très souffrant; c'est ce qui m'a privé d'assister à votre banquet de Saint-Jean-Baptiste.

Je vous prie de vouloir bien me faire inscrire comme membre de cette Société, et j'espère, l'année prochaine, être tout à fait des vôtres, car je suis très dévoué, vous le savez, aux Canadiens-Français que j'aime et que j'admire.

Croyez-moi, cher Monsieur, votre bien dévoué.

Baron de CAMBOURG.

27 juin 1887.

Cher Monsieur,

Je reçois à l'instant la circulaire annonçant la création de la *Société Canadienne Française* et j'ai hâte de vous dire combien cette fondation me paraît utile au seul point de vue canadien-français. Je serais heureux si vous vouliez bien me présenter comme membre de la Société. Je regrette que cette année, ma santé, bien meilleure cependant, me retienne loin de Paris et ne me permette pas d'assister au banquet du 24 juin.

Votre bien cordialement dévoué,

Baron DE TOURTOULON.

16 juin 1887.

Cher Monsieur,

A mon grand regret, je ne pourrai assister au banquet de demain, partant ce soir en voyage.

Je serai de cœur avec vous.

Merci de votre affectueuse lettre.

Bien à vous,

ALBERT PAGES.

Mardi soir, 14 juin 87.

Monsieur,

Le capitaine Rodier, attaché au cabinet du sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, me communique le programme de la Société Nationale Canadienne Française que vous constituez. M'occupant depuis plus d'une année de l'Acadie, et m'intéressant infiniment à tout ce qui touche la France de l'autre côté de l'Océan, je serai heureux d'en faire partie, et je vous envoie mon adhésion.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments,

L. MALAVIALLE.

Paris, 22 juin 1887.

Cher Monsieur,

Tout ce qui touche au Canada m'intéresse vivement. J'ai gardé, de mon trop court séjour chez vos compatriotes, un souvenir si agréable et si vivace, que j'ai éprouvé un grand plaisir, et un regret sincère, en lisant dans votre journal, au retour d'un voyage d'affaires dans le Midi, que vous veniez de fonder à Paris une Société nouvelle pour resserrer les liens qui nous unissent.

J'ai dit grand plaisir — parce que rien ne me satisfait plus que de voir se renouer des relations qui, jamais n'auraient dû être interrompues — et j'ai ajouté, regret sincère, parce qu'en effet, j'aurais voulu avoir le grand honneur de prendre part à votre banquet d'inauguration. Je viens donc vous prier de vouloir bien inscrire mon nom sur la liste des membres français de la « Société Nationale Saint-Jean-Baptiste de Paris. »

Veillez agréer, cher Monsieur, mes plus empressées et cordiales salutations,

Frédéric ALLAIN.

Alger, 13 juin 1887.

Monsieur le Secrétaire,

L'honorable Commissaire général du Canada n'a pas préjugé de mes sentiments pour le pays qu'il représente en me priant d'adhérer à la société nationale canadienne-française, Saint-Jean-Baptiste.

Je considère que les relations qui tendent à se rétablir entre le Canada et la France sont trop utiles pour la France et l'Algérie surtout, pour que je ne sois pas touché par tout ce qui peut contribuer à les rendre plus intimes et plus cordiales; j'adhère donc de grand cœur et je vous envoie ci-joint ma première cotisation et j'espère pouvoir un jour me libérer définitivement par un versement total de cent francs.

Je regrette que mon éloignement ne me permette pas d'assister au banquet du 24, mais de loin je porterai la santé des Canadiens, Acadiens et Français réunis ce jour-là, boulevard Bonne-Nouvelle et particulièrement à celle de votre président M. Fabre.

Agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

VÉRITÉ.

Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), dimanche 19 juin 1887.

Monsieur,

Je vous prie de m'inscrire comme membre de la Société Canadienne-française Saint-Jean-Baptiste. Ci-joint un mandat de cinq francs montant de la cotisation annuelle.

Mon absence m'empêche d'assister à la réunion et au banquet.

Je vous serai obligé de transmettre nos félicitations à Monsieur Hector Fabre.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations empressées.

Ad. SAINT-LANNE.

Château de Meung-sur-Loire, 19 juin 1887.

Monsieur,

Je vous prie de mettre mon nom comme membre de la Société Canadienne-Française Saint-Jean-Baptiste de Paris.

Malheureusement, ma santé ne me permet pas d'assister au banquet du 24 juin. Veuillez en exprimer tous mes regrets à mon ami et cousin, M. Fabre.

Dès que vous annoncerez que la Société est formée, je vous enverrai ma cotisation.

Agréer mes salutations,

ED. BOSSANGE.

Perpignan, le 18 juin 1887.

Monsieur,

J'applaudis à l'idée de fonder une société qui aura pour but de resserrer les liens entre les personnes qui portent dans leur cœur l'amour de leurs frères du Canada; je vous prie donc de m'inscrire comme membre de la Société nationale Canadienne-Française Saint-Jean-Baptiste de Paris.

Je regrette que mes occupations m'empêchent de me trouver à Paris le 24 juin. Je me serais fait un plaisir d'aller à la réunion et d'assister au banquet.

Recevez, Monsieur, mes cordiales salutations,

E. ADUY, propriétaire à Perpignan.

Paris, 10 juin 1887.

Monsieur,

C'est avec un grand plaisir que nous ferons partie de la Société de Saint-Jean-Baptiste, que vous avez eu l'heureuse idée de former. C'est bien un des meilleurs moyens de propager la connaissance du Canada.

Vos très humbles serviteurs,

S. LAROSE. — E. LACAS.

Paris, le 18 juin 1887.

Monsieur le Commissaire général,

Je vous remercie vivement de la lettre de convocation que vous avez bien voulu m'envoyer pour le 24 juin, et je vous prie d'agréer tous les regrets que j'éprouve d'être dans l'impossibilité de me rendre à votre première réunion.

Je suis heureux de voir s'établir à Paris la Société Nationale Canadienne Française de Saint-Jean-Baptiste, et je fais des vœux ardents pour sa prospérité.

Je vous prie de vouloir bien me considérer comme membre de votre Société.

Veillez, Monsieur le Commissaire - général, agréer l'hommage de mon profond respect.

Votre très humble serviteur,

E.-L. ADAM.

Château de Tingry, le 15 juin 1887.

Monsieur,

Il est bien évident que vous pouvez me compter parmi les adhérents dévoués et actifs de la Société Saint-Jean-Baptiste.

J'ai tous les regrets de ne pouvoir assister à la réunion du 24 Juin, et de n'avoir pas l'assurance de pouvoir jamais y assister, parce que je vais à la campagne à cette époque de l'année.

Daignez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Charles D'HERICAULT.

Londres, 22 juin 1887.

Cher Monsieur,

J'ai reçu ces jours derniers la lettre de convocation pour une assemblée en vue de fonder une Société Saint-Jean-Baptiste à Paris. Je regrette de ne pouvoir être à Paris pour l'assemblée et le dîner qui doit suivre — mais je m'empresse de vous adresser ma adhésion comme membre de la Société, à laquelle je souhaite tout le succès possible — j'envoie avec celle-ci un mandat-poste pour le montant de ma cotisation annuelle, 5 francs.

Bien à vous,

Alfred-A. THIBAudeau.

Cher Monsieur,

A mon vif regret, je n'ai même pas pu hier aller vous apporter le témoignage de mon bien vif intérêt pour la société de Saint-Jean. Je suis vraiment désolé de n'avoir pu assister au banquet, et tiens à vous redire mon regret avec mes sentiments respectueux et dévoués.

A. DELAIRE.

25 juin.

Mon cher Monsieur,

J'ai trouvé, en rentrant d'une absence, la circulaire par laquelle M. le Commissaire général du Canada veut bien me demander mon adhésion aux statuts de la Société Saint-Jean-Baptiste. Je le donne bien volontiers et je vous prie de vouloir bien me porter au nombre des membres.

Veillez agréer, mon cher Monsieur, l'expression de mes sentiments bien distingués.

A. TREILLE.

Paris, le 22 juin 1887.

Paris, le 11 juin 1887.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre circulaire du 8 juin dernier.

Je m'empresse de vous annoncer que je suis très heureux de m'inscrire un des premiers pour faire partie de la Société nationale Canadienne-Française, organisée sous votre haut patronage et de pouvoir ainsi m'intéresser pour ma part à une œuvre aussi méritoire que utile, qui contribuera à propager et à servir certainement les intérêts français au Canada, intérêts qui me seront toujours très chers.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

J.-H. THORS.

Nuits, le 18 juin 1887.

Monsieur Hector Fabre, directeur du *Paris-Canada*.

Monsieur,

J'eus l'honneur, il y a deux ans, de faire partie de la délégation Française au Canada, qui prit passage sur le steamer *Damara*.

Pendant mon séjour de deux mois dans notre ancienne colonie, j'y fis de nombreuses connaissances, avec lesquelles j'ai conservé des relations suivies.

Aujourd'hui, je lis dans le *Paris-Canada*, numéro du 16 courant, que vous venez de fonder la Société nationale Canadienne-Française - Saint-Jean-Baptiste de Paris. Considérant comme un devoir de faire partie de cette utile et patriotique société, je viens vous prier, Monsieur le Directeur, de m'inscrire au nombre de ses membres.

Inclus un mandat-poste de fr. 5 pour ma cotisation de l'année.

Si la distance et mes affaires ne me retenaient, ce serait avec bonheur que j'assisterais au banquet du 24, chez Marguery, où j'aurais peut-être le plaisir de retrouver des compagnons du *Damara*, auxquels j'envoie par votre obligeant canal, si vous le voulez bien, mes bons souvenirs et affectueux compliments.

Agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma parfaite considération.

Hubert LABOURÉ-GONTARD.

Châteaudun, le 22 juin 1887.

Mon cher Monsieur Foursin,

Je ne pourrai être que de cœur avec vous le 24 juin; mais inscrivez-moi comme membre de votre Société nationale Canadienne-Française. Cordialités,

Emile Assé.

Paris, le 23 juin 1887.

Monsieur Foursin,

Secrétaire de la Société nationale Canadienne-Française Saint-Jean-Baptiste de Paris.

J'ai reçu la circulaire de M. le commissaire général du Canada à Paris, et le *Paris-Canada* avec l'extrait des statuts, m'annonçant la formation de la nouvelle Société, dont j'accepte avec plaisir de faire partie. Il me sera malheureusement impossible d'assister à la première assemblée et au banquet chez Marguery, je le regrette beaucoup, car j'y aurais sans doute rencontré beaucoup de nos camarades du *Damara*; veuillez être auprès de tous l'interprète de mes regrets.

Je vous serai obligé de m'adresser le compte rendu de cette première assemblée et les statuts complets.

Tous mes souhaits de prospérité à la nouvelle Société Canadienne-Française.

C. BLANC.

Lyon, 22 juin 1887.

Monsieur,

A mon hôtel, on ne m'a remis qu'à la dernière heure votre aimable lettre de faire part, au sujet de la célébration du 24 juin.

Si je l'avais pu, j'aurais certainement différé mon voyage pour avoir le plaisir de célébrer, avec les amis du Canada Français, notre fête nationale.

Laissez-moi vous souhaiter mille prospérités pour l'avenir de l'Association Canadienne-Française à Paris.

Votre tout dévoué,

Théophile Hudon.

Amiens, 17 juin 1887.

Monsieur le Commissaire général,

Je m'empresse de répondre à votre appel et je vous prie de m'inscrire au nombre des membres de votre Société de Saint-Jean-Baptiste. Inclus je vous remets un mandat-poste de 5 francs.

Je regrette qu'il me soit impossible de me rendre à Paris, le 24 juin, pour y célébrer, avec vous, la fête canadienne; j'espère être plus heureux une autre année.

Tout ce qui touche les Canadiens-Français m'intéresse, car je considère nos compatriotes comme Français au même titre que nos frères Alsaciens séparés de nous par des événements malheureux; mais restant toujours Français et contribuant à répandre dans le monde notre langue, nos mœurs et notre religion.

Je pense que tous les Français de France devraient admirer cette brave petite nation canadienne qui finira, si elle persévère, par reconquérir à notre langue et à notre race tout le nord de l'Amérique.

Je regrette de voir que le Canada est encore si peu connu en France; je suis peiné de rencontrer tant de gens, à qui je parle du Canada, me regarder avec stupéfaction et de les trouver tout à fait incrédules si je leur raconte le peu que je sais des efforts inouïs que les Canadiens ont dû faire pour rester Français et des légitimes espérances que ces efforts leur permettent d'avoir pour l'avenir.

Aussi, Monsieur le Commissaire général, j'admire l'œuvre que vous avez entreprise de resserrer davantage les liens qui nous unissent au Canada. J'espère que vos efforts seront couronnés de succès et que sous peu le Canada sera connu et aimé de tous les vrais patriotes.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Commissaire général, votre très humble serviteur.

N. BOULENGER.

D'autres lettres et télégrammes d'adhésion et d'excuses furent encore lues, émanant de MM. le général baron Faverot de Kerbrech, Frogier de Ponlevoy, député des Vosges; le comte de Talhouët-Roy, Maxime Desmaisons, de M. Arthur E. Valois, Bertrand, lieutenant Chartrand, l'abbé Boigelot, Fiévet, Favreul, Paul Dreyfus, A. Pépin, G. Franck, Marquis de Bassano, O'Reilly, Raoul Tripier, Alexis Delaire, etc., etc.

COMTE-RENDU DE LA PRESSE

Nous remercions bien sincèrement nos confrères de la presse qui avaient bien voulu prêter leur concours à notre fête et en rendre compte à leurs lecteurs. Nous ne pouvons, faute de place, reproduire tous les comptes-rendus de la presse de Paris et des départements ainsi que de l'étranger, mais nous témoignons à tous notre vive gratitude pour la sympathie dont ils ont fait preuve à notre égard.

Le Soleil :

A l'occasion de la Saint-Jean, patron du Canada, la Société Canadienne-Française a donné, hier soir, un grand banquet servi sur la marquise du théâtre du Gymnase par la maison Marguery. M. Hector Fabre, représentant du Canada à Paris, présidait, ayant à sa droite M. Lefavre, ministre plénipotentiaire chargé du consulat général de France à New-York, à sa gauche M. Martial Chevalier, ancien consul général à Québec, en face de lui M. Lacoste, sénateur de Montréal, et M. de la Porte, ancien sous-secrétaire d'Etat des colonies.

La réunion a été très cordiale. Au dessert M. H. Fabre, président, a porté un double toast à la reine Victoria, au gouvernement de laquelle le Canada doit la liberté dont il jouit et au président de la République française. « Là-bas, de l'autre côté de l'Atlantique, a-t-il dit, nous ne voyons pas les petits côtés de la politique quotidienne et nous saluons dans le chef du gouvernement français, la France que nous aimons. »

M. Lefavre a répondu en buvant à M. Fabre. M. de la Porte a pris ensuite la parole, disant qu'il voulait unir dans un hommage public la « Vieille France » dont le Canada a gardé le religieux souvenir et la France nouvelle qui s'efforce de suivre les exemples de ce pays libre.

Parmi les personnes présentes, nous citerons M. Bonaparte-Wyse, M. de Molinari, M. Thors, directeur de la Banque de Paris; M. Paul Daubrée, secrétaire général du canal de Panama; M. Marbeau, Directeur de la *Revue Française*; M. Cornély, M. de la Brière.

Le président a lu un grand nombre de lettres d'adhésion, parmi lesquelles celles de MM. Marmier et Herve, de l'Académie française; général de Charette, marquis de Montcalm, comte de Lévis-Mirepoix, Duclere, Jules Claretie, et... le général Boulanger.

Agence Havas :

Hier a eu lieu à Paris la fondation de la Société nationale canadienne-française Saint-Jean-Baptiste.

Le banquet a réuni une soixantaine d'adhérents au restaurant Marguery, sous la présidence de M. Hector Fabre, commissaire général du Canada.

On remarquait dans cette réunion MM. Lefavre, consul général à New-York, Chevalier, ancien consul à Québec; Lacoste, sénateur canadien; Drolet; de Molinari.

M. de la Porte, ancien sous-secrétaire d'Etat aux colonies, a prononcé une allocution brillante, en réponse au toast que M. Fabre a porté à la reine d'Angleterre et au président de la République.

Le Figaro :

Le banquet des Canadiens résidant à Paris, a eu lieu hier soir chez Marguery, qui avait, pour la circonstance, orné sa salle du premier étage de drapeaux canadiens, anglais et français.

Soixante invités étaient réunis autour de M. Fabre, commissaire général du Canada à Paris, qui a porté le premier toast à la reine d'Angleterre et le deuxième au Président de la République.

Après cette soirée, la réussite de l'œuvre de la Société des Canadiens-Français est assurée. Parmi les adhérents, signalons MM. Fernand Faure, de la Porte, Duclere, les généraux Boulanger et Charette, le comte Ducros, etc.

Le Gaulois :

Le banquet canadien de la Saint-Jean-Baptiste, que nous avons annoncé, a eu lieu hier, sous une tente pavoisée de drapeaux français, anglais et canadiens.

Le général de Charette, le général Boulanger, le général Faverot, M. Xavier Marmier, le comte de Lévis-Mirepoix, le marquis de Montcalm, M. Edouard Hervé, M. Jules Claretie avaient envoyé leur chaleureuse adhésion.

Dans l'assistance, aux côtés des Canadiens marquants, beaucoup de Français: M. Bonaparte-Wyse, M. Cornély, M. de Molinari, M. de la Brière, M. de La Vallée.

Des toasts ont été portés par le président, M. Fabre, commissaire général du Canada; par M. Lefavre, ministre plénipotentiaire de France, et par M. de la Porte, ancien sous-secrétaire d'Etat aux colonies: le premier a été porté à Sa Gracieuse Majesté la reine d'Angleterre.

Beaucoup d'entrain et de fraternelle amitié.

Le Temps :

Les Canadiens français habitant Paris ont formé récemment une société dite Société nationale canadienne-française, sous la présidence de M. Fabre, commissaire général du Canada et frère de l'archevêque de Montréal. Cette société a fêté sa fondation par un premier banquet donné hier, jour de la Saint-Jean-Baptiste, patron du Canada. Le repas était servi par Marguery sur la terrasse du Gymnase, recouverte d'une vaste tente dont l'intérieur était tendu de larges pavillons anglais écartelés aux armes du Canada, et de faisceaux de drapeaux français, affirmant ainsi un double sentiment de loyalisme vis-à-vis de la reine et d'affectueux souvenir pour la France. Au dessert, M. Fabre a porté à la fois la santé de S. M. la reine d'Angleterre et celle de M. Grévy.

M. Lefavre, consul général de France à New-York, a répondu, au nom des Français invités. La soirée a été des plus brillantes.

SOCIÉTÉ CANADIENNE FRANÇAISE.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

STATUTS

I. — La Société nationale Canadienne-Française Saint-Jean-Baptiste de Paris a pour objet :

De répandre en France la connaissance du Canada en étudiant son histoire et sa littérature, la géographie et les ressources naturelles de son territoire, sa législation, les progrès de son commerce, de son industrie et de ses voies de communication, le mouvement statistique de sa population, au point de vue des relations à développer entre les deux pays;

De se mettre en rapport avec les sociétés Saint-Jean-Baptiste ou similaires établies au Canada et aux Etats-Unis, et de participer, à l'exemple de ces Sociétés, à tout ce qui peut servir les intérêts des populations françaises.

Pour accomplir l'œuvre qu'elle se propose, la Société se place sur le terrain purement national et s'interdit de prendre part à toute manifestation politique ou autre, de nature à altérer l'union de ses membres.

La Société célèbre chaque année, le 24 juin, la fête nationale des Canadiens-Français.

II. — La Société est composée de Canadiens et d'Acadiens, habitant ou non la France, et de Français.

Pour être admis à en faire partie, les candidats doivent être présentés par deux membres au conseil d'administration qui se prononce, au scrutin secret, dans une de ses séances mensuelles.

Un membre de la Société ne peut être exclu que sur la proposition du conseil et par une décision de l'assemblée générale votant également au scrutin secret.

III. — La cotisation annuelle est fixée à cinq francs; chaque membre peut se libérer de cette cotisation au moyen d'un versement unique de cent francs; il reçoit alors le titre de membre perpétuel.

IV. — La Société a pour président de droit le commissaire général du Canada à Paris ou son délégué; elle est administrée par un conseil composé des cent cinquante premiers membres inscrits. Les choix du conseil pour remplir les vacances qui pourront se produire dans son sein devront être ratifiés par l'assemblée générale. Une commission des comptes est nommée annuellement par le conseil; cette commission est composée de trois membres dont l'un, en qualité de secrétaire-trésorier est chargé de la correspondance et gère les finances. Le secrétaire-trésorier rend compte chaque année de sa gestion à l'assemblée générale qui donne son approbation sur le rapport de la commission des comptes et statue sur la situation financière qui lui est soumise.

Le président ou son délégué représente la Société en justice et dans les actes de la vie civile.

Les ressources de la Société se composent :

- 1° Du mobilier nécessaire à la tenue des séances, d'une bibliothèque, de collections scientifiques et d'échantillons commerciaux et industriels ;
- 2° Des cotisations mentionnées à l'article III ;
- 3° Des subventions accordées à la Société et des dons et legs qu'elle peut être appelée à recevoir ;
- 4° D'une réserve composée des versements effectués par les membres perpétuels.

V. — Les délibérations relatives à l'acceptation de dons et legs, aux acquisitions, aliénations ou échanges d'immeubles, seront soumises à l'approbation du gouvernement.

VI. — En cas de dissolution, une assemblée générale extraordinaire statuera sur la destination des fonds restants et des objets appartenant à la Société. Cette destination sera conforme au but général de l'œuvre. Les décisions de l'assemblée seront soumises à l'approbation du gouvernement.

VII. — Les détails du fonctionnement de la Société seront l'objet d'un règlement intérieur adopté par le conseil et dont l'exécution est confiée au président ou son délégué.

VIII. — Les présents statuts ne pourront être modifiés que par la Société réunie en assemblée générale extraordinaire, sur la proposition du conseil d'administration. Les statuts modifiés seront soumis à l'approbation du gouvernement.

IX. — Les assemblées extraordinaires dont il a été question dans les articles IV, VI et VIII, ne pourront délibérer valablement, que si elles comprennent au moins le quart des membres de la Société. Si ce minimum ne se trouvait pas atteint, la délibération serait renvoyée à huitaine; dans cette seconde réunion la décision sera prise à la majorité des voix quel que soit le nombre des membres présents.

Ainsi fait et délibéré dans la première assemblée générale constitutive de la Société, à Paris, le 24 juin 1887.

Le Président,

Hector FABRE.
Le Secrétaire-Trésorier,
FOURSIN.

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE CANADIENNE FRANÇAISE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE PARIS

ADAM (révérend père), missionnaire.
ADUY (E.), membre de la Chambre de commerce de Perpignan.
ALLAIN (Frédéric), avocat à la Cour d'appel.
ASSE (Emile), conservateur des hypothèques.
BARAT (Léon), rédacteur du *Journal d'Amiens*.
BASSANO (marquis de).
BELLEMIN (l'abbé André), professeur au collège de Vaugirard.
BELLOT (E.), directeur de l'Institut des langues étrangères.
BERTAL (J.), de la Bibliothèque nationale.
BERTRAND.
BIRON (l'abbé), professeur au collège de Vaugirard, ancien missionnaire en Acadie.
BLACAS (duc de), *membre perpétuel*.
BLANC (Claude).
BOIGÉLOT (l'abbé).
BOISSEAU (Henry), banquier.
BONAPARTE-WYSE (Lucien N.), promoteur du Canal de Panama.
BONNECHOSE (Ch. de), conseiller référendaire à la Cour des comptes.
BONNEMAISON.
BOSSANGE (Édouard), propriétaire.
BOULANGER (le général), *membre perpétuel*.
BOULENGER (Norbert), négociant.
BRANCHAUD (A.), avocat.
BRIÈRE (L. de la).
BROUSSAIN (Pierre), étudiant.
CAMBOURG (baron de), vice-président de la Société des études coloniales et maritimes.
CARPENTIER-MÉRICOURT (le docteur).
CHALONGE (Gaston de).
CHAMPAGNE (Hector), avocat.
CHARETTE (général baron de).
CHARTRAND (lieutenant J.-D.), instructeur à l'école préparatoire d'infanterie de Saint-Hippolyte-du-Fort.
CHEVRIER (Maurice), archiviste au Ministère des Affaires étrangères.
CLARETIE (Jules), administrateur général de la Comédie-Française.
CORNÉLY (J.), publiciste.

CROULEBOIS (l'abbé Jules), professeur au collège de Vaugirard.
DAUBRÉE (Paul), secrétaire général de la Cie du Canal de Panama.
DELAIRE (Alexis), secrétaire général de la Société d'Économie sociale.
DEMANCHE (Georges), avocat, rédacteur en chef de la *Revue française*.
DESMAISONS (Maxime), président de la Société de navigation des bateaux de la Seine.
DIOR (Lucien), négociant.
DOUSSAUD.
DRYFUS (Paul), de la *Gazette géographique*.
DROLET (Gustave A.), avocat.
DROLLET (Hector).
DUCLEUC (E.), sénateur.
DUCROS (comte), G. O. ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
FABRE (Hector), ancien sénateur, commissaire général du Canada à Paris, *Président*.
FABRE (Paul).
FAURE (Fernand), député de la Gironde.
FAVEROT DE KERBRECH (général baron).
FAVREUL (Ernest).
FELIX (J.), conseiller à la Cour d'appel de Rouen.
FIEVET, pharmacien.
FOURSIN, *Secrétaire-trésorier*.
FRANCK (Georges).
GIROUARD (Emile), administrateur du *Paris-Canada*.
HAUFF (baron Jules de).
HÉBERT (Ph.), statuaire.
HENEUX (Paul), architecte.
HÉRICHAULT (Ch. d'), publiciste.
HUA (Paul).
HUDON (Théophile).
HULOT (baron Etienne).
HUOT (Charles), artiste peintre.
HUNTER (Alexandre).
JANNET (Claudio), professeur à l'Université catholique de Paris.
JEMOT-PARRY, publiciste.
JOLIOT.
JOYAL (le docteur).
JUSSERAND (J.-J.), sous-directeur au Ministère des affaires étrangères.
LABERGE (le docteur).
LABOURE-GONTARD (Hubert), négociant.
LACAS (E.).
LACOSTE (L'Hon. A.), avocat, sénateur.
LAFFITE (Paul), publiciste.
LAROSE (L.), étudiant.
LE BRUN (R.), ingénieur.
LEFAIVRE (Albert), ministre plénipotentiaire, ancien consul général de France au Canada.
LEMERRE (Alphonse), éditeur.
LEROY (A.-L.), professeur au lycée Janson-de-Sailly.
LÉVIS-MIREPOIX (comte de), député de l'Orne.
LIEUSSOU (Georges), homme de lettres.
MALAVIALLE (Léon), professeur agrégé d'histoire.
MARBEAU (Édouard), ✱, C. ✱, ancien auditeur au Conseil d'Etat, directeur de la *Revue française*.
MARBEAU (Paul), architecte.
MARMETTE (Joseph), de la Société Royale du Canada.
MARMIER (Xavier), de l'Académie française.
MARMONIER (Henri), député du Rhône.
MASSERAS (E.), publiciste.
MASSON (Armand), propriétaire.
MASSON (Raymond), étudiant.
MARTENON (l'abbé), professeur au collège de Vaugirard.
MOLINARI (G. de), de l'Institut, directeur du *Journal des Economistes*.
MONLUN (Henri).
MONTAGNE (Alfred).
MONTCALM (marquis de).
NICOT (Lucien), de la *France*.
O'REILLY, conseiller honoraire à la Cour d'appel.
PAGES (Albert), négociant.
PASSY (Louis), député, ancien sous-secrétaire d'Etat.
PEPIN (A.).
PERROTIN (E.), conseiller honoraire à la Cour d'appel.
PONLEVOY (Frogier de), député des Vosges.
PONTERIE (de la), publiciste, ancien rédacteur en chef de *La Minerve*, de Montréal.
PORTE (A. de la), député des Deux-Sèvres, ancien sous-secrétaire d'Etat.
RAINVILLE (le juge).
RAMEAU DE SAINT-PÈRE (E.).
RECLUS (Onésime), géographe.
REMPNOULX DU VIGNAUD.
RENARD (Henri), chef de bureau à la Préfecture de police.
RIOTTEAU (Emile), député de la Manche.

SAINT-LANNE (Ad.), avocat.
SAINT-PIERRE (Louis de), ancien député.
SALLES (Théodore).
SESMAISONS (comte de), ancien consul général de France au Canada.
SOCQUET (l'abbé), professeur au collège de Vaugirard.
TALHOUËT-ROY (comte de).
TARRAPON (Abel), notaire, *membre perpétuel*.
TEIL (Stanislas de).
THIBAUDEAU (Alfred-A.), négociant.
THORS (J.-Henry), sous-directeur de la Banque Paris et des Pays-Bas, administrateur du Crédit foncier Franco-Canadien.
TONNOT (Gustave), professeur de l'Université, officier d'Académie.
TOURTOULON (baron de), fondateur de la *Revue du Monde latin*.
TREILIE (le docteur), membre du Conseil supérieur de santé de la marine.
TRIEPIER (Raoul).
VALOIS (Arthur-E.), avocat.
VÉRITÉ (A.), notaire.
VERRAULT (Georges-A.), négociant.
WEYL (E.), du *Temps*.

NOTES DIVERSES

Inscrits à l'Agence du Gouvernement du Canada, 10, rue de Rome :

D^r E. A. Guillemot, Nebraska, 11, rue du Colisée.

M. Th. Hudon, Québec, 29, rue Caumartin.

M^{lle} Hudon, id. id.

M^{lle} Blanche Hudon, id. id.

M. J. Cawson, Montréal, 7, rue Scribe.

M. C. A. Smith, id. 15, impasse Hélène.

M. John Hammond, Saint-John, N. B., 12, rue D'Avart.

Hon. A. Lacoste, sénateur, Montréal, hôtel Bellevue.

M. A. Branchaud, avocat, Montréal, hôtel Bellevue.

Révérénd père Antoine, Montréal, 26, rue de Saint-Petersbourg.

Hon. juge Berthelot, Montréal, hôtel Castiglione.

M. L. H. Berthelot, avocat, Montréal, hôtel Castiglione.

M. C. A. Geoffrion, avocat, Montréal, hôtel Castiglione.

M^{me} Geoffrion, id. id.

M^{lle} Geoffrion, id. id.

M^{lle} Dorion, id. id.

~~~~~

Le SS. *Nestorian* de la ligne Allan partira du port du Havre, directement pour Québec — Montréal, du 16 au 20 juillet prochain.

~~~~~

Sous ce titre : *Dix mois autour du monde*.

Georges Lieussou, la librairie Ollendorff vient de mettre en vente un fort beau volume, qui est la relation, au jour le jour, des voyages de l'auteur.

Parcourir les Indes, Java, l'Indo-Chine, le Japon, la Chine, l'Amérique, en suivant pas à pas l'auteur, qui nous initie dans son journal rapide, aux moindres détails de la vie asiatique et américaine, tel est le rêve que chacun peut réaliser en lisant ce remarquable ouvrage.

~~~~~

Ajoutons que dans le texte, se trouvent intercalées de nombreuses photographies et des cartes, qui ajoutent encore à l'attrait d'une pareille publication et lui assurent une place d'élite dans toutes les bibliothèques.

~~~~~

Au cours de son voyage, M. Lieussou avait adressé quelques lettres fort remarquables au *Figaro*. On retrouve dans ce livre les mêmes qualités d'observation fine et sûre, d'exactitude rigoureuse et minutieuse, d'entrain dans le récit. Précis comme un géographe, familier comme le causeur, qui, dans un salon, vous fait le récit de ses aventures, l'auteur est en même temps spirituel comme un chroniqueur parisien en voyage. Il peint les choses d'un mot toujours précis et juste.

~~~~~

Ce livre est à lire tout entier; mais si nous avions un choix à faire parmi ses chapitres si bien nourris, c'est à celui sur le Japon que nous donnerions la préférence; il est aussi substantiel que pittoresque. Mais nous le répétons: tout est à lire, il n'y a pas une partie de l'ouvrage qui ne soit intéressante et instructive.

~~~~~

Le Gérant : FOURSIN.

VERSAILLER, IMPRIMERIE CERF ET FILS, 59, RUE DUFRESNE.

Ferme à vendre au Canada

M. Nazaire Préfontaine offre en vente à Saint-Basile-le-Grand, comté de Chambly, près Montréal, une propriété comprenant une belle et confortable maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation en parfait état: deux granges, étables, écurie et remises, et cinquante-quatre hectares de terre très fertile, en plein rapport, d'un seul tenant et entièrement pourvus de clôtures. Située dans une région dont la prospérité va sans cesse croissant, à proximité d'une ligne de chemin de fer et des marchés, cette propriété présente des avantages exceptionnels.

S'adresser à M. Nazaire Préfontaine, à Saint-Basile-le-Grand, comté de Chambly (Canada).

Ou au bureau de l'immigration de la province de Québec, M. J. Lespérance, agent, 813, rue Craig, Montréal.

BAINS DE MER

Plusieurs villas & appartements particuliers

meublés

A LOUER POUR LA SAISON DES BAINS

A SAINT-PAIR

La plus belle plage de sable fin de tout le littoral de Normandie. Pêche à marée basse. Environs très boisés. Curiosités historiques et archéologiques du plus haut intérêt. Bureau de Postes et Télégraphes.

Gare de Granville à 10 minutes.

S'adresser à M^{me} FOURSIN, propriétaire, à Saint-Pair (Manche).

BAINS DE MER

JOLIE VILLA

MEUBLÉE OU NON MEUBLÉE

à vendre ou à louer

à SAINT-BRIAC près DINARD

A 20 minutes du chemin de fer. Vue splendide sur la mer et la campagne. Salon; salle à manger, vestibule et cuisine au rez-de-chaussée; trois chambres, dont deux avec cabinets de toilette, au premier étage; au deuxième, deux chambres de maître et deux chambres de domestique. Buanderie et dépendances diverses. Eau de puits excellente et inépuisable.

Jardin d'agrément et potager en plein rapport, d'une contenance de 2,400 mètres enclos de murs (pouvant être agrandi au gré de l'acquéreur), 60 mètres de façade sur le boulevard bordant le rivage.

PRIX: 28,000 francs.

S'adresser au propriétaire, M. CHAUDOT, à Saint-Briac (Ille-et-Vilaine), ou au bureau du journal.

M^{me} M. MACÉ

PÉDICURE-MANICURE

Expérience et habileté reconnues

10, rue de Rome, 10

A PARIS

Se rend sur demande à domicile.

LA

GAZETTE DU CANADA

Contenant toutes les proclamations

ET AVIS OFFICIELS

Du Gouvernement du Canada

EST PUBLIÉE TOUTS LES SAMEDIS A OTTAWA

L'abonnement est de 4 piastres par année, du 1^{er} juillet au 30 juin.

PRIX D'UN NUMÉRO: DIX CENTIMS.
Ottawa, mars 1885.

B. CHAMBERLIN
I. R.

STATUTS DU CANADA

Les Statuts du Canada sont en vente au Bureau de l'Imprimeur de la Reine à Ottawa, de même que les actes fédéraux, séparément, depuis 1874. Une liste des prix sera envoyée à toute personne qui la demandera.

POUR RECEVOIR FRANCO

A 19 cents le franc

Au Canada et aux États-Unis

Tous les ouvrages en librairie française, il suffit d'adresser le montant en un mandat-poste, ou bien encore en Greenbacks et timbres-poste canadiens ou américains.

A Sylva Clapin

23, rue d'Odessa, 23.

PARIS

Abonnements aux journaux et revues de Paris négociés
SANS SURCHARGE DE PRIX

Demandez le Catalogue. Franco sur demande

seul dépôt pour la France, de tous les ouvrages de marque publiés au Canada.



CHEMIN DE FER Intercolonial

ARRANGEMENTS D'HIVER

A partir du 16 Novembre 1886, les trains-express directs à passagers feront le service tous les jours (les Dimanches exceptés) comme suit :

Partant de

Lévis 8 h. 00 mat.

Arrivant à

Rivière-du-Loup..	12 h. 05 soir.
Trois-Pistoles....	1 15 —
Rimouski	3 00 —
Petit-Métis	4 11 —
Campbellton	7 50 —
Dalhousie-Junction	8 32 —
Bathurst	10 32 —
Newcastle	12 15 mat.
Moncton	3 40 —
Saint-Jean	7 00 —
Halifax.....	12 05 soir.

Ces trains correspondent à la jonction Chaudière avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 10 heures 15 du soir.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à destination le dimanche.

Le char Pullman qui part de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rend directement à Halifax, et celui qui part les Mardi, Jeudi et Samedi, se rend à Saint-Jean.

Tous les trains marchent sur l'heure de l'Est.

On peut obtenir des billets pour le chemin de fer ou les bateaux à vapeur pour tous les points en bas du fleuve et les provinces maritimes.

Pour billets de passage et informations concernant les prix de passage, taux du fret, le service des trains, etc., s'adresser à :

G. W. ROBINSON,

Agent des pass. et du fret pour la div. de l'Est,
136 1/2, rue Saint-Jacques (en face St Lawrence Hall)
Montréal.

D. POTTINGER,

Surintendant en chef.

Moncton, N. B., 11 Novembre 1886.

MINISTÈRE DES POSTES DU CANADA

Ottawa, 12 novembre 1884.

D'après les arrangements récemment conclus avec le gouvernement français, on peut maintenant obtenir, dans tous les bureaux de poste du Canada où l'on émet des bons de poste, des bons à vue sur la France et l'Algérie, payables dans tous les bureaux de poste des deux pays.

J. CARLING,
Maître de postes général.

LA
NOUVELLE REVUE

Politique, Économique, Scientifique et Littéraire
PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

AVEC LA
COLLABORATION DES PREMIERS ÉCRIVAINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
PARIS — 23, boulevard Poissonnière, 23 — PARIS

REVUE FRANÇAISE
DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES

Paraît le 1^{er} de chaque mois
20, RUE BERGÈRE, PARIS

LE GAULOIS
LE PLUS COMPLET ET LE MIEUX INFORMÉ
DES JOURNAUX DE PARIS

Prix de l'abonnement pour le Canada (Union postale):
Un an, 72 fr.; Six mois, 36 fr.

Bureaux à Paris, 9, Boulevard des Italiens.

BOURGOIN, DUCHESNEAU & C^{IE}

NOUVEAUTÉS ET MERCERIE (Small Ware)
IMPORTATEURS

321, 323, 325, rue Saint-Paul
MONTREAL

L'EXPANSION COLONIALE

Moniteur des Colons français

Revue politique, littéraire, agricole, industrielle, commerciale, financière, le plus grand des journaux coloniaux français. Paraissant tous les 28 jours. 48 pages de texte, treize numéros par année.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION DU JOURNAL :

PARIS, rue St-Vincent-de-Paul, 17, PARIS

FABRE & GRAVEL

LIBRAIRES

Rue Notre-Dame, — MONTREAL

Maisons Recommandées

CAFÉS-RESTAURANTS

Bruneaux, 24, boulevard Poissonnière, Paris.
— Déjeuner à 3 fr. Dîner à 4 fr.

CHEMISES, GANTS, CRAVATES

C. Dupré, F. Ysern, 46, rue Vivienne, près le boulevard.

HABILLEMENTS POUR HOMMES

Cochard, tailleur, 63, rue Saint-André-des-Arts
Quartier Latin). — Maison de confiance.

LEÇONS DE FRANÇAIS ET ANGLAIS

M^{me} Petipas-Basquin, officier d'Académie.

Leçons pour jeunes filles de tout âge, et pour petits garçons de cinq à neuf ans. Leçons à prix réduits, le jeudi et le dimanche, pour préparer au brevet supérieur, 25, rue Bleue, Paris.

CONCESSIONS GRATUITES DE TERRES
AU CANADA

65 hectares au Manitoba et dans les territoires
du Nord-Ouest
40 à 85 hectares dans les autres provinces

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie défrichées à des prix raisonnables dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Édouard et de la Colombie anglaise.

Passages à prix réduits. — Avantages spéciaux offerts aux domestiques.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demandes d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J. G. Colmer, secrétaire; M. C.-C. Chipman, secrétaire adjoint); ou à M. John Dyke, 15, Water-Street, Liverpool, et à M. Hector FABRE, commissaire général du Canada, 10, rue de Rome, Paris.

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

REVUE LITTÉRAIRE

Paraissant par livraisons mensuelles de 48 pages

ABONNEMENT : 10 FRANCS PAR AN
PAYABLES D'AVANCE

S'adresser à M. ÉMILE GIROUARD

Administrateur du PARIS-CANADA

10, rue de Rome, 10

PARIS

Directeur : M. Louis H. TACHE

DÉPARTEMENT DE SECRÉTAIRE D'ÉTAT

OTTAWA (CANADA)

Volumes I, II, III et IV (1882-83-84-85)

En vente à 7 fr. 50 le Volume

ORNEMENTS D'ÉGLISE

CHASUBLERIE, BRODERIE
LINGERIE ET VÊTEMENTS
BRONZE ET ORFÈVRES

AMEUBLEMENT
ORIFLAMMES ET TENTURES
SERVICES MORTUAIRES

BIAIS AINÉ *, O, *, C. *, *

Fournisseur de Notre-Sabir-Père le Pape

Rue Bonaparte, 74, à Paris

MEDAILLE D'OR, PREMIÈRE MEDAILLE D'ARGENT EXPOSITION UNIVERSELLE 1878
18 Médailles aux Expositions universelles

Prix : Médaille de Progrès à l'Exposition de Vienne 1873, Médaille à Philadelphie en 1876, Médaille d'or, Exposition internationale d'Arnheim (Hollande), 1879.

DIPLOME D'HONNEUR, AMSTERDAM 1883

F. ARBEY & FILS

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

Paris, 41, Cours de Vincennes, 41 (près la place de la Nation)
CONSTRUCTION DE SCIERIES ET MACHINES-OUTILS POUR LE TRAVAIL DU BOIS



Pour arsenaux, chemins de fer, mécaniciens, constructeurs, marchands de bois, exploitants de forêts, construction de wagons, charpente, menuiserie, carrosserie, charbonnage, scieries mécaniques, tonnelerie, etc.

NOTA. — Envoi de l'album (dernière édition) en langue française, anglaise, allemande, italienne, espagnole, russe ou polonaise (200 fig. contre 5 fr. en timbres-poste français ou étrangers. Envoi franco de prix-courant (dernière édition) en langue française, anglaise, italienne, russe, allemande, espagnole, polonaise, hollandaise, portug., hongroise.

PÉTRISSEURS MÉCANIQUES O. BOLAND

POUR TOUTES ESPÈCES DE PÂTES OU CORPS DEMI-SOLIDES

18 Médailles aux Expositions universelles. — Médaille à Philadelphie, 1876. — Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1878. — Médaille d'or à l'Exposition d'Arnheim, 1879. — Diplôme d'honneur à Amsterdam, 1883

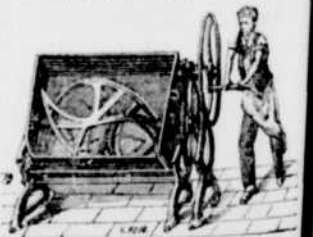
ENVOI GRATIS DE LA NOTICE DÉTAILLÉE

Sur demande adressée

à MM. F. ARBEY & Fils

CONSTRUCTEURS-CONCESSIONNAIRES

Paris, 41, Cours de Vincennes, Paris



PEINTURE & PHOTOGRAPHIE D'ART

ÉMILE TOURTIN

8, Boulevard des Italiens, 8